

GAZETTE DE LEOPOL  
DU XI<sup>me</sup>. JANVIER 1776.

*De Varsovie le 18 Decembre.*

**L**e Roi a Conferé a Mr. Morawki, Général Major dans l'armée de Lithuanie, & Chevalier de l'Ordre palatin du Lion Rouge, le Regiment d'Infanterie Lithuanienne, vacant par la demission de Mr. le Colonel Oskerka, qui s'est entierement retiré du service.

La perception des Impots, dans quel pays que cefoit, est toujours un objet odieux, sur tout dans un pays republicain; c'est fort hazardeux de Compter sur la rentrée exacte de ces impots & les neuf a dix millions de moins, que ce qu'on avoit d'abord supputé, en est une preuve convaincante. Il faut recommencer a nouveaux frais, & faire une nouvelle repartition, car enfin, on a grand besoin d'argent, & on n'a malheureusement pas d'autre moyen de s'en

procûrer. L'envie d'en avoir tout de suite, a fait affermer plusieurs de ces impots, & on y a perdu considerablement, en pareil Cas, le fermier Gagne seul, & les besoins de la Republique ne sont pas remplis. On a affermé, par Exemple, l'impot sur les boissons qui se vendent publiquement dans les Cabarets, le prix du Bail est de 266000 florins; bien des personnes pretendent, & offrent de prouver que cet article seul peut en rapporter 7 a 800 mille. Si cela est, il est certain que le fermier fera payer cette somme au pauvre peuple; de sorte que le pays est surchargé, sans que l'etat soit soulagé. Il en est de même de beaucoup d'autres objets.

La nouvelle de la sortie des troupes Russes de la Pologne, a été souvent repetée, & jamais executée. Le Comte de Stachelberg Ambassadeur de Russie, a remis dernièrement a notre Ministere, une declaration, qui est tout a fait en faveur des incredules sur cet objet, elle porte en substance, qu'attendu que les Esprits inquiets dans ce Royaume, ne parraissent pas encore être tranquiles, & que d'ailleurs, la saison est peu favorable, pour faire sortir les troupes Imperiales de la Pologne, S. M. a resolu de les y faire rester cet hyver &c. depuis ce tems, celles qui avaient quitté leurs quartiers, y sont revenues, & l'on apprend qu'un corps de 500 hommes, s'est mis en mouvement vers Cracovie on écrit aussi de la grande Pologne, qu'il y est entré un Certain nombre de Russes, & que les Cosaques s'etendent particulièrement du côté de Szerakow, Birnbaum, & Fraustat.

On écrit de Cracovie, que par un ordre supreme de la Republique on y a fermé les magazins & les boutiques des

juifs, & que tout commerce leur est interdit dans ce pays, a l'exception pourtant de celui de fripiers, qu'ils pourront exercer les jours de marché seulement.

L'objet, qui parait partager principalement les sentimens de nos grands, c'est l'établissement de l'Armée, & celui des revenus necessaires pour son entretien. Quoi que les nouveaux impots actuels, ne fussent pas même aux vîtes, que l'on s'était proposé, leur perception eprouve de si grandes difficultés, qu'à peine en recueille-t-on assez d'argent pour payer les membres du Conseil permanent, & les Commissions bien moins est on en état de pourvoir a l'entretien d'une Armée.

On se souvient que la Republique avait accordé a quelques Seigneurs la permission de lever des regimens pour le service de la patrie. La Legion que le Prince Massalski Eveque de Wilna avait levée en Lithuanie, & qui devait consister en 300 hommes commandés a perpetuité par un Seigneur de la maison de Massalski, était déjà beaucoup diminuée par la desertion, & aujourd'hui le Prince Eveque vient de la congédier, tant a cause du manque d'argent, que parce que le Baron de Rillecourt gentil homme françois, qui avait été mis a la tete de ce Corps, ayant obtenu la permission de faire un voyage en France, a écrit qu'il ne reviendrait plus.

*De Moscow le 6 Decembre.*

On continue en Diligence les preparatifs pour le retour de la Cour a Petersbourg, une partie des Ecuries & des Cuisines a déjà pris les devans, & les gardes se mettront en marche encore

L E S  
ANNONCES PUBLIQUES

D E L A

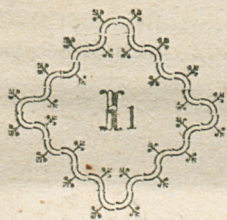
VILLE DE LEOPOL

E T D E

S E S E N V I R O N S

D U XII<sup>me</sup>. J A N V I E R 1 7 7 6.

---



se trouve présentement au Bureau de la Direction générale un objet de curiosité & de rareté en même tems, qui mérite l'attention des connaisseurs en ce genre, ce sont quatre tableaux de deux pieds de hauteur, sur un pied & demi de largeur, representans chacun trois porraits differens, selon le jour qu'on donne au tableau, & selon le point de vüe, dans le quel on le place, c'est a dire, qu'une le regardant en face, on voit un portrait tres bien fait avec tous ces attributs, si l'on fait trois pas a droite, on aperçoit un autre portrait absolument different du premier, & si l'on fait trois pas a gauche, on est agreablement sur pris par un autre portrait, qui ne ressemble en rien aux deux autres, & qui a ainssi que chacun d'eux, ses proportions, ses draperies & ses nuances absolument particulieres. Ce tableau

*Magique*, comme le nomme l'auteur lui même, travaillé d'ailleurs avec beaucoup, d'art & de gout, est entouré d'un beau cadre, & couvert d'une glace fine, qui le met absolument a l'abri de la poussiere, le prestige qu'il occasionne est due au travail ingenieux de l'artiste, qui par la multiplicité des coupes, variée a l'infini, offre a l'avidité des regards ce triple portrait, dans une même figure.

Ces quatre tableaux sont a vendre, l'auteur invite les amateurs de les aller voir au bureau de la direction, ou il les a mis en depot. Les personnes qui ne voudront pas se donner la peine d'y aller, pourront les envoyer chercher, & les faire transporter chez elles avec de Certaines precautions, & par des gens, qui ayent les mains fures.

Cet artiste ne se borne pas a faire des tableaux de fantaisie Il en fait aussi de parfaitement ressemblans, & de toute sorte de taille & d'attitude. La commodité qu'on a de pouvoir avoir dans un même portrait, le pere, la mere, & l'enfant, devient en même tems un objet d'Economie, de maniere qu'une famille composée de douze personnes, ne demande que quatre tableaux, dans lesquels on voit effectivement, & tres distinctement les douze portraits absolument ressemblans, tous vetus differement, & presentant tous differentes attitudes.

---

Le Sr. Jean Baptiste Hardelle negociant de Paris, donne avis au public, qu'il est arrivé en cette Ville, avec un assortiment complet de Bijouterie en tout genre, & en toute espee, tant de Paris que d'Angleterre, ou il espere que chacun pourra y trouver de quoi satisfaire ses goûts, & ses fantaisies; les ouvrages qu'il offre au public sont du dernier gout, tant a Paris qu'a Londres, & le desir de se concilier l'estime du public, & le protection des grands l'engagera, a les laisser a un prix tres raisonnable.

Il loge dans la Maison des Convicts a Leopold le 6 Janvier 1776.

Le Sieur Brouffe negociant françois , tenant Maison a Dresde donne avis qu'il tiendra ici, pendant les presens Contracts un assortiment complet de tous les articles possibles de Bijouterie & de galanterie fines & communes, il les fait fabriquer lui même a Paris, ou les tire des meilleurs, ouvriers de Geneve, comme Tabatieres d'or, Montres, Riches, Emaillées, & unies, Brasselets, boucles a pierres, colliers de Coques & autres, Evantails, & Boëtes de Carton a Cercles d'or & argent, souvenirs montés en or, & généralement tout ce qui parait a Paris de plus nouveau en ce genre.

Il loge sur la place de la Maison de Ville, dans la Maison du sieur Segno Hilari, ou se tiennent les Redouttes.

---

Le Bureau de la Direction générale des gazettes donne avis, que l'abonnement des chaises aporteurs est de deux Ducats par mois, cet avis est, a la verité, contraire aux interets de l'entrepreneur, mais le bien etre, & la plus grande commodité du public, est le seul objet qu'il envisage dans cette proposition. En effet les personnes qui se servent journellement de chaises aporteurs, n'en fissent elles usage qu'une seule fois par jour, dependent pourtant 60 florins de Pologne, par mois a un florin par Course, en comptant l'aller & le Retour, ce qui fait 3 Ducats & 9 florins de Pologne, si elles font deux courses, c'est 7 Ducats par mois &c. & il y a beaucoup de Dames, qui s'en servent 3 a 4 fois par jour, ce qui ne laisse pas que de faire une somme au bout du mois, au Lieu qu'en s'abonnant a deux Ducats par mois, elles peuvent s'en servir tant qu'elles veulent, & ne sont pas obligées de mettre continuellement la main a la poche.

Cet abonnement ne saurait avoir lieu que pour l'interieur de la Ville, depuis le matin jusqu'a dix heures du soir.

Si les personnes abonnées veulent se faire porter dehors la Ville, elles payeront comme celles qui ne sont pas abonnées.

Depuis dix heures du soir jusqu'au lendemain matin le prix des chaises est le double du jour. Les jours de Redoutte, on est



assuré de trouver des chaises au bas de l'escalier, afin que sans prendre l'air, un chacun puisse se faire conduire chez lui, sans courir risque de gagner un Rhume, ou de gatter son ajustement par la pluye & les Boies.

Les personnes qui se font porter sans être abonnées sont priées de faire payer par leur laquais, le florin au bureau, en prenant la chaise, & lors quelles sont arrivées ou elles veulent aller de renvoyer sur le Champ les porteurs, qui ont ordre de retourner a leur Bureau.

Les Gazettes de Leopold, les annonces publiques, & l'Almanach Roial de Gallicie se trouvent au bureau des chaises aporteurs.

Le onze de ce mois a 4 heures a pres midy, dans la grande salle du Château a Leopold, on fera en public, le triage de la Lotterie Imperiale, en présence du Directeur, & des Secretaires du Gouvernement deputés a cet effet, avec toutes les formalites ordinaires.

---

Le Sieur Jean Frederich Preschell, Banquier & Negotiant de cette Ville fait savoir au public, qu'il vient de recevoir un assortimens de Bijouterie de Paris de toute espece dans le dernier goût. On trouve également chez lui des voitures d'Angleterre & de Vienne, ainsi que toutes sortes d'etoffes nouvelles de France & d'Angleterre, des Cabinets de Medailles, des Tapis d'Angleterre a l'imitation de ceux de Turquie, des meubles de Bois de Mabagoni, services de Porcellaine de Vienne, complets &c. &c.

---

Un particulier propose a Vendre une Caleche a quatre places, laquelle s'ouvre en deux & peut servir en Ville & a la Campagne, elle est attelée de deux bons chevaux blancs, & d'un cheval noir. Le même particulier propose également a vendre un Joli traineau tres bien peint, & d'une fort belle Coupe. on y trouve joint l'attelage complet en gros grelots, tels qu'il convient pour ce genre de voiture. Le tout est entres bon etat.

Il faut s'adresser au bureau de la Direction des gazettes, qui donnera les eclariffemens qu'on desiera.

cette semaine. Le depart du grand Duc & de la grande Duchesse est fixé au 22 du courant. Leurs Alteffes Imperiales ne feront que de petites journées de 40 a 50 Werstes, & lors qu'elles seront a mi chemin, l'Imperatrice partira d'ici pour les devancer, & arriver deux ou trois jours avant elles a *Czarfsko Zelo*. Il est décidé que l'Ambassadeur Turc ne suivra pas la Cour a Petersbourg, il aura ici son audience de Congé, mais il ne se mettra en route pour Constantinople, que Vers la fin de Janvier. Ce Ministre se conduit ici avec beaucoup de politesse, & sa façon d'agir avec tout le monde, a un aplaudissement universel. Il n'y a que les gens de sa suite qui en font mécontents & qui croient pouvoir l'accuser d'avarice.

L'Imperatrice a nommé son Ministre plenipotentiaire a Constantinople Mr. de *Stachief*, qui a été ci devant, son résident a la Cour de *Stokholm*, d'ou il est de retour depuis peu, en consequence, il est parti d'ici pour *Petersbourg*, afin de rejoindre sa famille, & faire les dispositions nécessaires pour se rendre a sa destination.

Le Feldmaréchal Comte de *Romanzow*, qui avait déjà le Gouvernement Général de l'*Ukraine*, vient encore d'être revetu, de celui de *Kiovie*, dont s'est demis le Général de *Wojekow*, qui se retire du service.

De Paris le 2 Decembre.

Le Comte de St. Germain est entièrement retabli de sa maladie; & ce Ministre, qui continue d'être adoré de la nation, a repris le Cours de ses travaux.

On écrit de St. Malo, que les Capitaines arrivés de Terre neuve ont essuyé a la coté de gros tems, qui ont fait perir six navires, savoir, le *Victor*, les bons *Amis*, le *Lys*, le *Neptune*, la *Suzane*, & l'*Escarboncle*, qui étaient prêts d'aborder en France, avec leur Gargaïson de morue; une partie des Equipages, & des Gargaïsons a été ensevelie dans les flots.

Le Roi vient de donner a Mr. de Voltaire une marque particuliere de son estime, de sa confiance, & de sa bonté, en érigeant, en marquisat, la terre de Ferney que ce grand homme habite.

Les dernieres nouvelles de Brandebourg, ne rassurent pas encore sur la Santé de *Sa Majeste Prussienne*, ce Monarque ne se rendra point cet hyver a Berlin, comme il avait coutume de faire les autres années, pour assister aux divertissemens du Carnaval, mais le Prince de *Prusse*, & le Prince Henry y sont attendus pour cet effet, vers le 20 de ce mois. Le second de ces princes se proposait de partir le 10 de sa résidence de *Rheinsberg*, pour passer une dixainne de jours, auprès du Monarque, son frere a *Potzdam*.

De Madrid le 9 Novembre 1775.

Le Prince des Asturies étant a la Chasse le 12 du mois passé, dans les bois de l'*Escorial*, traversait a Cheval, & au pas, un village, lors qu'une femme au tournant d'une rite, sortit si precipitamment de sa maison, que le Cheval du Prince s'epouvanta au point que les quatre pieds lui manquerent a la fois, & qu'il tomba sur un rocher plat. Le Prince eut l'épaule gauche demise & se fit, la même coté, quelques contusions a la

cuisse & a la jambe. L'épaule fut remise sur le Champ, mais les contusions rendirent la saignée nécessaire, le même jour & le lendemain au matin, quoique la tête n'eut point porté, & que son Altesse royale n'eût éprouvé aucun ebraulement dans l'intérieur. On espere que cette chute n'aura point de suites facheuses, les douleurs sont déjà calmées & les contusions se dissipent a vue d'oeil.

*De Londres le 14 Novembre.*

On avait dit que dans l'assemblée de la Chambre basse du 10 le Sieur Burché proposerait un plan d'accomodement avec les Colonies, fondé sur des principes universels & constitutionnels, qu'on serait forcé d'adopter, mais un autre objet occupa la chambre, & il y fut question principalement, d'un nouveau Schelling de taxe sur les terres, dont le Lord North fit voir la nécessité, attendu que le produit de la Taxe territoriale, & celui de la dreché, avec sur le plus des fonds d'a mortissement ne seraient pas suffisans, pour faire face, aux arrangemens déjà pris pour les forces de terre & de mer, ce Ministre proposa donc au comité, de porter la Taxe des terres a 4 Schellings par livre pour l'année 1776.

Le sieur Viner se leva, & après avoir donné son consentement a la proposition actuelle du Lord North, il dit que ce n'était que sous condition, qu'on s'occuperait du Bill d'indemnité, qu'il avait déjà demandé pour legitimer la maniere inconstitutionnelle de faire passer des troupes étrangères, dans les domaines de la grande Bretagne, ce bill été dressé, dit il, on en a fait une premiere Lecture, on en a ordonné une

seconde, & ce pendant il y a plus de quinze jours que je n'en ai entendu parler.

Le Lord repondit a cela qu'il proposerait le lendemain la seconde Lecture de ce Bill; mais qu'il repettait encore, que cette proposition lui était assez indifferente, parce que ses intentions avaient été si pures, qu'il n'avait pas cru devoir s'appuyer d'un acte du parlement pour mettre sa conduite a l'abri de la Censure.

*De Rome le 4 Decembre.*

On apprend de Milan que S. M. l'Imperatrice Reine, vient d'y créer une Academie des beaux arts, sous sa protection immediate l'Edit d'erection porte en même tems le Reglement, toutes les loix de ce nouvelle institut sont dignes de l'Auguste souveraine qui la formé. Elles tendent toutes a en assurer, & a en faciliter les progrès. Le Marquis de *Belgiojoso*, grand d'Espagne, commandant en Chef des gardes de L. M. I. R. A. a été nommé Directeur de cette nouvelle Academie.

L'Abbé Ricci Exgénéral de la seite Société, tomba malade le 16 de Novembre dans sa prison du Chateau s'ange, c'était une fievre inflammatoire qui le surprit tout a coup au milieu de la nuit. Elle parut si dangeureuse qu'on jugea nécessaire de le faire administrer le lendemain, la precaution fut prudente, puis que le malade mourut le soir même, on le transporta dans l'Eglise nationale de Florence qu'on avait tendue de noir. Le lendemain il y resta exposé, & dans la nuit suivante, on le transporta dans le Lieu de sa sepulture.